

Trajectoire durable d'une collectivité
Zoom sur...

LA TRAME VERTE ET BLEUE
DU PAYS DE SAINT-OMER

IMPLIQUER TOUJOURS MIEUX LES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR MENER LES PROJETS TVB

Le Pays de Saint-Omer a démarré son projet TVB par une étude débutée mi-2011 et en cours en janvier 2013. Cette démarche est intéressante à analyser car le Pays présente certaines spécificités pouvant contribuer à la réussite de son projet, notamment dans la méthodologie adoptée.. **Découvrez -les dans cette fiche !**



Introduction

Le Pays de Saint-Omer a démarré son projet TVB par une étude débutée mi-2011 et en cours en janvier 2013. Cette démarche est intéressante à analyser car le Pays présente certaines spécificités pouvant contribuer à la réussite de son projet, notamment dans la méthodologie adoptée pour l'étude.

Cette étude, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte Lys Audomarois, structure juridique porteuse du Pays de Saint-Omer, est pilotée techniquement par l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la région de Saint-Omer, ce qui apporte un éclairage nouveau sur la problématique de par les compétences et centres d'intérêt spécifiques de l'Agence, notamment le foncier et la planification. Mais surtout, c'est dans la méthode adoptée pour le diagnostic que s'exprime la spécificité du Pays : à côté d'un diagnostic environnemental, c'est un diagnostic « sociologique » de l'appréhension de la TVB par les acteurs du territoire qui a été mené.

Dans cette démarche de concertation, le Pays bénéficie de l'implication forte du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale qui est présent au côté du territoire depuis l'écriture du cahier des charges.

En bref, les particularités de la méthode :

- Une concertation ambitieuse qui a pour vocation de construire un projet de territoire partagé,
- L'implication de l'Agence d'urbanisme et de développement de la région de Saint-Omer qui met son ingénierie et son expertise pluridisciplinaire au service du projet TVB du Pays,
- Une attention particulière portée sur les problématiques de planification, d'urbanisme.
- Soutien/accompagnement des démarches volontaristes de mise en œuvre de la TVB.

Contact :

Marie-Julie SEYLLER et Antoine VERCRUYSSSE de l'Agence d'urbanisme et de développement de la Région de Saint-Omer

marie-julie-seyller@aud-stomer.fr

Antoine-VERCRUYSSSE@aud-stomer.fr

03.21.38.01.62

La TVB du pays de Saint-Omer, une démarche en cours

Origine de la démarche :

- déclinaison du SCOT du Pays de Saint-Omer approuvé en 2008. Celui-ci intègre le Schéma Régional de Trame Verte et Bleue (SRTVB) ainsi qu'un volet biodiversité
- parallèlement, action du Plan Climat Territorial (PCT) porté par le Pays dès 2010
- la TVB est ensuite peu à peu devenue un programme à part entière de la politique Pays,

Début de la démarche : juin 2011 avec le début de l'étude de prédéfinition.

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte Lys Audomarois (Pays de Saint-Omer) avec l'appui technique de l'Agence d'urbanisme et de développement de la région de Saint-Omer.

Maître d'œuvre : Groupement de bureaux d'étude Auddice, composé de AIRELE, Alfa Environnement et Environnement Conseil.

Phases de l'étude :

- réalisation d'un diagnostic partagé, achevé,
- définition d'une stratégie territoriale (définition des corridors écologiques et des orientations stratégiques en fonction des enjeux du territoire), en cours,
- définition d'un plan d'actions hiérarchisé et études APS pour trois projets « phares », en cours,
- concertation avec le monde agricole et information/sensibilisation des élus, tout au long de l'étude, en cours.

La concertation, fil conducteur de l'étude TVB du Pays de Saint-Omer pour un projet de territoire partagé

Le Pays de Saint-Omer, en partenariat avec l'Agence d'urbanisme et le groupement de bureaux d'étude Auddice, a lancé une étude TVB en 4 phases rythmées par la concertation : une diversité d'acteurs locaux a été invitée à exprimer ses remarques, attentes, inquiétudes, ainsi qu'à apporter son expertise de terrain.

Un diagnostic partagé associant diagnostic environnemental et sociologique

Le Pays de Saint-Omer a souhaité, lors du diagnostic, première phase de l'étude, associer un maximum de structures du territoire en vue de définir les enjeux de la TVB et de recueillir leurs attentes par rapport à la démarche TVB :

- institutions (Conseil régional, Conseil général du Pas-de-Calais, PNRCMO, services de l'Etat...)
- intercommunalités du territoire
- experts naturalistes de la région (CEN, Conservatoire botanique de Bailleul...)
- acteurs de l'agriculture, de la chasse, de la pêche, des forêts et de l'eau (Chambre d'agriculture, Fédération des chasseurs du Pas-de-Calais, Fédération de pêche du Pas-de-Calais, ONF, SMAGEAa,...)
- acteurs du foncier (EPF, SAFER...)
- gestionnaires et aménageurs (SANEF, VNF...)

Ces rencontres, dans le cadre du diagnostic, avaient un double but :

- il s'agissait, via la consultation de cette diversité d'acteurs, de compléter le diagnostic environnemental effectué par les bureaux d'étude avec les données écologiques et naturalistes existantes.
- le Pays avait l'ambition d'entreprendre, à côté de ce diagnostic environnemental, un « diagnostic sociologique » de l'appréhension de la TVB par les acteurs du territoire.

Pour atteindre ce deuxième objectif, le groupement de bureaux d'étude et l'Agence d'urbanisme ont rencontré les acteurs mentionnés lors d'entretiens individuels ou collectifs. Les remarques recueillies lors de ces différentes rencontres ont permis de compléter le rapport de diagnostic. Ce dernier a été présenté et validé par les membres du Comité de pilotage début 2012. Depuis, ce document a connu quelques amendements, notamment suite aux remarques et éléments complémentaires fournis par la Chambre d'agriculture et le PNRCMO. **Ce diagnostic sociologique a également permis de mettre en lumière les attentes des acteurs du territoire ainsi que l'esprit dans lequel le projet devait être mené : de nombreuses voix se sont élevées pour souligner l'importance d'associer les acteurs locaux dans toutes les phases de l'étude et de la future mise en œuvre du projet, ainsi que de favoriser les synergies entre différents projets, la TVB pouvant servir de ciment des différentes politiques territoriales.**

La concertation toujours présente tout au long du processus

L'étude TVB prévoit la poursuite du processus de concertation tout au long des phases suivant le diagnostic. Pour la définition de la stratégie territoriale, des ateliers de prospective ont été organisés lors du second semestre 2012 afin d'associer les différents acteurs à l'écriture de la stratégie et à la définition des corridors écologiques. Ces partenaires seront également associés à la définition du plan d'actions via des ateliers techniques animés par les pilotes de l'étude et le groupement du bureau d'étude. Avec comme objectif, toujours, de former un véritable projet commun agissant comme levier pour mettre en cohérence les différentes politiques territoriales et faire de la TVB un vecteur de développement et d'attractivité.

Une concertation spécifique avec le monde agricole

Le monde agricole a fait l'objet d'une attention particulière, en raison des craintes souvent associées à la TVB et de la place qu'occupe l'agriculture dans l'occupation du sol du territoire. Dans un premier temps, plusieurs réunions ont été organisées avec les agriculteurs pour présenter la démarche et désamorcer les éventuelles inquiétudes. Un travail sur carte a été mené avec les exploitants, afin qu'ils expriment leurs attentes et leurs besoins concernant le futur schéma cartographique.

Les antécédents de coopération sur des projets de territoires avec les acteurs du monde agricole et en particulier la Chambre d'agriculture ont également favorisé la bonne qualité du dialogue. La chambre d'agriculture a d'ailleurs proposé à plusieurs reprises son souhait de privilégier les démarches contractuelles afin de décliner la trame verte et bleue. Dans le cadre de la définition du programme d'actions, le Pays souhaite explorer plus amplement cet aspect.

Après ces premières réunions, un atelier de restitution du schéma de TVB à destination des agriculteurs sera organisé. Il comportera notamment des visites de terrain pour présenter des exemples d'actions portées par les agriculteurs en faveur de la TVB.

Les apports de l'Agence d'urbanisme : une ingénierie, une analyse prospective multi-enjeux, et l'appartenance à un réseau déjà en place.

L'Agence Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer a pour vocation de constituer une boîte à outils et à idées sur des questions touchant à l'aménagement du territoire et aux projets territoriaux. C'est en tant que telle qu'elle participe à la démarche TVB du Pays de Saint-Omer, ce qui est un indéniable atout pour le territoire. Elle lui apporte en effet à la fois l'ingénierie nécessaire, une analyse prospective et pluridisciplinaire et un cadre de réflexion national.

Une ingénierie

Une agence d'urbanisme possède des moyens plus amples qu'un Pays, et à ce titre peut constituer un atout pour la mise en place d'un projet comme la TVB.

Avec une équipe d'une vingtaine de personnes, l'Agence d'urbanisme de la région de Saint-Omer a la capacité de répondre aux différentes sollicitations du Pays. Une des missions de l'Agence est d'ailleurs d'apporter une aide à la décision pour les projets des collectivités pour des sujets comme :

- la prospective et la planification territoriale,
- la mise en place de dispositifs de concertation
- ou encore l'attractivité du territoire...

Elle met donc à disposition de ses partenaires des moyens d'ingénierie mutualisés. Le Pays trouve ainsi dans le personnel de l'Agence une ingénierie pour accompagner le groupement Auddice dans sa démarche de concertation et le reste de l'étude, et elle apportera également une aide importante dans la future mise en œuvre opérationnelle.

Son activité se développe et s'adapte en permanence en fonction des besoins exprimés par l'ensemble des partenaires. Pour ce faire, elle dispose de compétences multidisciplinaires, ce qui constitue d'ailleurs un autre atout...

Une approche prospective et pluridisciplinaire pour un projet de territoire

Une des spécificités d'une agence d'urbanisme est d'essayer d'apporter un point de vue prospectif sur le développement des territoires, d'anticiper le devenir de ceux-ci en établissant des cartes et des visions inédites des territoires qui prennent en compte des thématiques nombreuses : mobilité, urbanisme, environnement, développement économique, tourisme... Ce qui est permis par la pluridisciplinarité du personnel de l'Agence, où l'on trouve des urbanistes, des géographes, une architecte, des géomaticiens...

L'Agence assure donc le pilotage technique des politiques Pays dans de nombreux domaines, comme le Plan Climat territorial, le Plan Local de Développement Économique, le schéma de développement touristique et la TVB. Cette approche prospective et pluridisciplinaire propre à son état d'agence d'urbanisme lui permet d'établir des connexions entre la TVB et les autres politiques qu'elle porte, d'apporter un point de vue

faisant globalement sens pour le territoire, en ajoutant, aux considérations environnementales des problématiques foncières, économiques, sociales, patrimoniales, de planification.

Cette approche donne la possibilité au Pays de Saint-Omer de regrouper les partenaires de l'Agence pour ses différents champs d'action autour d'une même table afin de construire un projet commun.

L'appartenance à un réseau de réflexion national sur la TVB

Le portage du projet TVB du Pays par l'Agence d'urbanisme permet également de faire profiter celui-ci de réseaux spécifiques : l'Agence de la région de Saint-Omer appartient en effet à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, qui regroupe 53 agences d'urbanisme. Celle-ci anime notamment un réseau technique rassemblant 1600 professionnels (urbanistes, géographes, architectes, économistes, sociologues...) qui fonctionne comme un espace de rencontre et un réseau d'échanges où ils peuvent capitaliser leurs savoirs, partager leurs expériences et se mobiliser sur des projets collectifs. Dans ce cadre, des clubs techniques sont organisés sur des thématiques particulières et notamment la TVB, ce qui apporte un éclairage national et des nouvelles méthodes pour sa mise en place sur le territoire de Saint-Omer.

Pérenniser les acquis et anticiper les évolutions futures du territoire : la planification territoriale et les démarches volontaristes

Pour atteindre son but de préservation de la biodiversité et des fonctionnalités écologiques du territoire, le Pays et l'Agence sont convaincus de la nécessité de mener une réflexion importante sur l'aménagement du territoire. C'est pourquoi, même si la démarche de l'Audomarois n'en est encore qu'à la phase d'étude, une réflexion est menée par l'Agence sur ces problématiques. Elle porte une grande attention sur les documents de planification et d'urbanisme du territoire dans lesquels les enjeux liés à la TVB sont de plus en plus prégnants (SCOT, PLUi, PLU).

En complément, l'entrée « projet » via des outils contractuels, des démarches expérimentales, des moyens de sensibilisation sera privilégiée pour assurer la mise en œuvre opérationnelle de la TVB, et ce, en réponse aux attentes des membres du comité de pilotage.

Sur l'ensemble de ces thématiques, l'Agence d'urbanisme travaille en partenariat étroit avec le Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale.

Une réflexion et un accompagnement pour la réalisation des documents d'urbanisme et de planification territoriale

Les SCOT, les PLU intercommunaux et communaux sont des outils de planification répondant à des objectifs de prospective. En dressant un diagnostic des dynamiques territoriales et en élaborant des orientations pour l'occupation de l'espace pour les années à venir, ces documents permettent de prévoir le développement d'un territoire sur le long terme. Ainsi, ils ne créent pas la TVB, mais sont indispensables pour qu'elle puisse être mise en œuvre, dans le présent comme dans le futur, en structurant l'occupation de l'espace de manière à ce que cœurs de nature et corridors écologiques puissent y trouver leur place, cela tout en tenant compte des impératifs de développement (habitat, activités économiques, équipements publics, etc.).

C'est pourquoi l'Agence d'urbanisme mobilise son ingénierie pour travailler sur ces thématiques. Elle a d'abord porté le SCOT du Pays de Saint-Omer qui a été approuvé en 2008 en y intégrant les orientations du Schéma régional de SRTVB.

Par ailleurs l'Agence mène un important travail d'accompagnement des communes et des intercommunalités pour l'élaboration de leurs PLU et PLUi. Ainsi, par exemple, la Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues et la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer bénéficient de l'assistance technique de l'Agence pour la réalisation de leur PLUi.

Si, on le voit, la retranscription des problématiques TVB dans les documents d'urbanisme et de planification est d'ores et déjà en cours, il n'en reste pas moins que la réflexion n'est pas arrêtée. La question se pose en effet à l'Agence de savoir quelle méthode adopter pour intégrer au mieux la TVB dans ces documents :

- à quel moment définir une zone N dans le règlement,
- comment retranscrire les enjeux de TVB tout en tenant compte des activités humaines...

Autant d'interrogations qui seront amenées à être débattues dans le cadre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).

L'Agence d'urbanisme, en attendant des réponses collaboratives sur ces questions, mène un travail de sensibilisation des élus aux bénéfices de la biodiversité, première étape pour sa prise en compte accrue dans les documents d'urbanisme.

Les démarches volontaristes : des outils privilégiés pour assurer la mise en œuvre et l'appropriation par tous de la TVB

Si l'inscription de la TVB dans des documents de planification donne des indications prospectives sur le devenir de la biodiversité dans le projet de territoire et lui confère une valeur opposable, il apparaît que la réussite de la mise en œuvre de la TVB dépend en grande partie de la réalisation de démarches volontaristes.

Ces démarches regroupent une multitude d'outils contractuels (mesures agro-environnementales, sites Natura 2000, conventions de gestion,...), fonciers (portages fonciers via l'EPF, la SAFER, ENS...), des aides financières (programmation Pays, appels à projet) et des mesures de sensibilisation.

Consciente de la nécessité de combiner ces outils avec l'intégration de la TVB dans les documents d'urbanisme, l'Agence d'urbanisme suit et accompagne les acteurs locaux et les collectivités sur plusieurs démarches précitées et développe des actions de sensibilisation auprès des élus.

Quelles perspectives pour la TVB du Pays de Saint-Omer ?

Le Pays a pour ambition de terminer son étude TVB avant l'été 2013. Il pourra ensuite commencer la mise en œuvre de son projet TVB pour lequel une stratégie, un programme d'action et un schéma cartographique auront été élaborés d'ici là dans le cadre de l'étude en cours.

La particularité du projet réside pour le moment dans son mode d'élaboration, qui, plus qu'une concertation classique, s'apparente à un diagnostic de l'appréhension de la TVB par une pluralité d'acteurs du territoire. Cette concertation a pour but de construire un projet de territoire commun qui doit d'une part être bénéfique pour tous les acteurs du territoire, et d'autre part, fonctionner comme une mise en cohérence de diverses politiques territoriales (tourisme, développement économique, mobilité, aménagement du territoire...). Dans cette optique, la pluridisciplinarité et l'ingénierie de l'Agence d'urbanisme se révèlent être des atouts précieux.

Outre cette concertation ambitieuse et la forte implication de l'Agence d'urbanisme, l'autre particularité du projet TVB de Saint-Omer tient dans sa réflexion poussée sur la planification, l'urbanisme, et les démarches volontaristes qui sont perçus comme des éléments clés pour la pérennisation de la protection de la biodiversité.

Enfin, un des défis à relever sera l'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel du territoire. Il s'agira d'équilibrer le niveau de connaissance sur l'ensemble du Pays et de mettre en place des moyens efficaces de suivi de la biodiversité.